



TABLEAU NUMÉRIQUE ET VIDÉOPROJECTEUR INTERACTIFS :

Utiliser un TBI ou un VPI dans sa pratique de classe - Nice

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants de tous les niveaux, de la maternelle au lycée.
Pas de pré requis.

Présentation

Les tableaux blancs interactif (TBI) et les Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) font partie désormais de l'équipement informatique des établissements. Pour les enseignants il ne s'agit pas simplement d'en connaître les fonctionnalités de base. Il s'agit aussi d'en faire une utilisation pédagogique efficace et pertinente. Ce sont ces deux aspects qui font l'objet de ce stage.

Objectifs et compétences visées

Donner aux participants une première approche des possibilités d'utilisation d'un TBI en classe.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Contenus, moyens & méthodes

Les modes de fonctionnements.

Les outils de base et les outils avancés du logiciel.

Les scénarii pédagogiques.

Apports et démonstration du formateur.

Mises en situation et travaux de petits groupes.

Apports théoriques.

Démonstrations pratiques.

Travail en petits groupes.

Questions-Réponses.

Supports utilisés : Google Drive, Documents traitement de texte, Documents PDF.

Code

Nombre de participant

8 à 15 participants

Durée

2 jours - 12 heures

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Mardi 10 novembre 2020

Mardi 26 janvier 2021

Horaires :

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Établissement Nice

Formateur(s)

Claude GUEZ, formateur de l'Institut Saint Cassien, Responsable informatique et Professeur d'Informatique au Lycée Mont St Jean à Antibes.

Financement

Bilan

Évaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille